

PUBLICATION DES DROITS AU LIVRE FONCIER

FORMALITÉS	PIÈCES À FOURNIR	ÉTAPES		DÉLAIS	ACTEURS
PUBLICATION DES ACTES JUDICIAIRES	<p>COMMANDEMENTS À FIN DE SAISIE RÉELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} original du commandement • Copie du commandement • Pouvoir à fin de saisie • Grosse de l'acte notarié ayant permis l'inscription (facultatif) <p>MAINLEVÉE DE COMMANDEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Signification • Ordonnance (Original ou copie certifiée par le greffe) • Certificat de non appel ou acte notarié de mainlevée <p>PRÉNOTATION (Inscription-radiation)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Signification • Requête • Ordonnance (Original ou copie certifiée par le greffe) 	1	Instruction de la demande de publication des actes judiciaires	15 jours	CONSERVATION FONCIÈRE
		2	Inscription des droits au livre foncier		
		3	Etablissement de l'état foncier et mention de la formalité de publication sur l'acte		
PUBLICATION DES ACTES NOTARIÉS	<p>VENTE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lettre de demande de formalité ; ▪ Fiche de formalité ; ▪ Une expédition en bonne et due forme de l'acte de vente, dûment signé par les parties et le notaire ; ▪ Les quittances de paiement ; ▪ Le(s) Titre(s) de propriété <p>HYPOTHÈQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lettre de demande de formalité ; ▪ Fiche de formalité ; ▪ Une expédition en bonne et due forme de l'acte de vente, dûment signé par les parties et le notaire ; ▪ Les quittances de paiement ; <p>MAINLEVÉES D'HYPOTHÈQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lettre de demande de formalité ; ▪ Fiche de formalité ; ▪ Une expédition en bonne et due forme de l'acte de vente, dûment signé par les parties et le notaire ; ▪ Les quittances de paiement ; <p>MUTATION PAR DÉCÈS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lettre de demande de formalité ; ▪ Fiche de formalité ; ▪ Une expédition en bonne et due forme de l'acte de vente, dûment signé par les parties et le notaire ; ▪ Les quittances de paiement ; ▪ Le(s) Titre(s) de propriété ▪ Certificat d'acquit de droits (original) <p>AUTRES ACTES DE MUTATION (Dissolution-partage, apport en société, donation, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lettre de demande de formalité ; ▪ Fiche de formalité ; ▪ Une expédition en bonne et due forme de l'acte de vente, dûment signé par les parties et le notaire ; ▪ Les quittances de paiement ; ▪ Le(s) Titre(s) de propriété (original) 	1	Instruction de la demande de publication des actes notariés	15 JOURS	CONSERVATION FONCIÈRE
		2	Inscription des droits au livre foncier		
		3	Etablissement de l'état foncier et mention de la formalité de publication sur l'acte		
PUBLICATION DES ARRÊTÉS DOMANIAUX	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Arrêté de concession définitive ▪ Extrait topographique titré et certifié par le cadastre ▪ Pièce d'identité du demandeur ou tout document en tenant lieu ▪ Statuts de la personne morale ▪ Pièce d'identité du dirigeant ou tout document en tenant lieu ▪ Une attestation de paiement AGEF, autres attestations de paiement 	1	Instruction de la demande de publication des arrêtés domaniaux	15 JOURS	CONSERVATION FONCIÈRE
		2	Inscription des droits au livre foncier		
		3	Etablissement et délivrance de de l'état foncier et /ou certificat d'inscription hypothécaire, Certificat de Mutation de la Propriété Foncière		

